

Le Conseil des maîtres de l'école ..... le .....

À Madame l'Inspectrice d'Académie des Ardennes ,

Le dispositif d'évaluations nationales CE1-CM2 mis en place en 2008-2009 a fait l'objet de nombreuses critiques de la part des enseignants, des parents d'élèves, de chercheurs.

Ces critiques portent principalement sur la confusion entretenue entre évaluations « bilan » et « diagnostic », la date de passation, le codage binaire, l'absence de prise en compte des réussites partielles. Elles portent également sur leur fiabilité et leur rigueur scientifique.

Pour le conseil des maîtres, malgré les quelques modifications apportées, le protocole qui sera mis en oeuvre cette année, sans nouvelle concertation avec les enseignants des écoles, ne permet pas de clarifier les objectifs, ne fournit pas d'informations suffisamment précises pour la régulation des apprentissages dans les classes, et n'aide pas à la communication avec les parents.

Par ailleurs, nous sommes opposés à toute publication école par école des résultats qui introduirait une logique de concurrence inacceptable au regard des objectifs de l'école publique.

Ces évaluations ne sont pas seulement de la responsabilité des enseignants de CM2, malgré le système de prime qui vise à différencier les enseignants, et nous sommes solidaires des choix faits par les collègues de CM2

Il est indispensable de remettre à plat le dispositif actuel d'évaluations CM2 et CE, de prendre le temps d'une concertation avec la profession, qui permette de construire de véritables outils d'évaluation, utiles aux équipes et aux élèves.